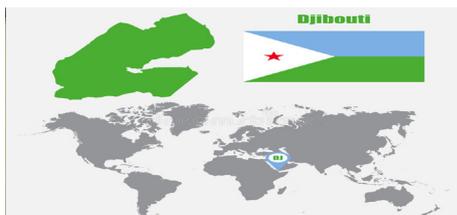




Actualités nationales

27 juin 1977 - 27 juin 2022 : **45 ans d'indépendance,**
45 ans de trahison

P.4



Éditorial P.2
Sans résonances

Actualités nationales

De nombreuses habitations **arbitrairement** démantelées à Balbala 10 P.6

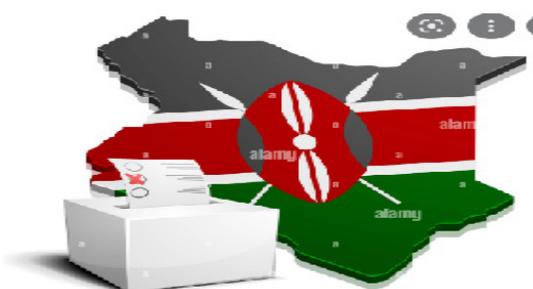
Scandale autour du pèlerinage à La Mecque et Médine P.7

Questionner notre **sys-**
tème éducatif P.8

Actualités régionales

Kenya

Élections générales dans quelques semaines P.10



Actualités internationales

Guerre en Ukraine : Le G7 renouvelle son soutien à Kiev et promet de nouvelles sanctions contre la Russie

P.11

Sans résonances

Il se souvient bien de ce jour-là. D'un souvenir vivace. Non pas parce qu'il y voyait la fin d'une longue nuit et de ses ravages. Non pas parce qu'il marquait pour lui la réalisation d'un rêve longtemps caressé : la liberté. Non pas parce qu'il le vivait comme le début d'une page exaltante dans son histoire individuelle et collective : celle d'une construction nationale qui le mobiliserait corps et âme. Non. Rien de tout cela dans son souvenir.

Il n'était pas de la même rive que celles et ceux qui avaient pris, par leur engagement, le risque de sacrifices pour eux-mêmes et leurs proches. Il n'avait connu ni privation de liberté, ni traitements inhumains et dégradants. Il n'avait point subi de blessures, encore moins frôlé la mort.

Bien au contraire, il avait précocement rejoint les rangs de celles et ceux qui avaient pour mission de veiller au statu quo. Par son emploi, il devenait un auxiliaire en première ligne du système. Il savait pourquoi mais se gardait de s'en ouvrir, sauf peut-être en petit comité.

Les souffrants ne peinaient point pour se faire une idée de son positionnement. Beaucoup voyaient en lui un agent acquis à l'oppresseur. Même si, il est vrai, il n'était pas seul dans sa situation puisque d'autres émargeaient à ce registre de paie opposé à la soif populaire de liberté. Il ne pouvait pas ne pas sentir les regards désapprobateurs sur lui posés. Il se sentait défavorablement jugé. Son contact était évité par les engagés de la liberté. Par crainte de voir leur présence en tel ou tel lieu rapportée à qui ils savaient et s'attirer la répression des sbires du système.

Tout cela ne l'empêchait pas de poursuivre ses activités dites professionnelles en diverses affectations et de chercher à gravir les échelons. Parti de bas, il tenait à monter aussi haut que possible dans la hiérarchie. Une ambition qui demandait des états de service à sa mesure. Servir l'oppresseur et gagner ses galons, est-ce à dire qu'il ne se sentait pas opprimé, que l'occupation ne le concernait pas ? N'était-ce pas révélateur d'un certain état d'esprit ? N'était-il pas un adepte de la facilité, y compris au prix de l'indignité ?

Son rapprochement tardif du camp, bientôt victorieux, de la lutte pour la liberté ne pouvait passer pour un acte de courage patriotique. C'était plutôt perçu comme une preuve d'opportunisme par les engagés qui le traitaient en conséquence. Ils continuaient de l'éviter comme ils pouvaient. Il s'affichait particulièrement auprès d'un parent à lui qui comptait parmi les leaders de la lutte. Aux dires de certains co-leaders, ce dernier ne le tenait pas en haute estime.

Pourtant, ce même parent, coopté pour conduire ce qui était considéré comme une nouvelle ère, l'a rapidement pris sous son aile. Il l'a rattaché à son cabinet avec un titre ronflant. Il lui a confié la supervision de ce qu'il savait faire. Il est ainsi devenu un rouage haut placé d'un système qui s'inspirait de celui qu'il avait servi.

C'est dire si ce jour-là ne peut réellement résonner avec lui.

S.H.A

27 juin 1977 - 27 juin 2022 : 45 ans d'indépendance, 45 ans de trahison



Les Djiboutiennes et Djiboutiens ont célébré lundi 27 juin 2022 le 45ème anniversaire de l'accession du pays à l'Indépendance nationale. Bien entendu, cette date demeure dans les cœurs et les cœurs comme celle d'un accomplissement national, celle qui a vu proclamer la souveraineté d'un peuple et la naissance d'un État.

Mais elle rappelle aussi la trahison du contenu attendu par le peuple émancipé : une liberté effective et un État national. Elle rappelle la confiscation de la République proclamée par un système dictatorial fondé sur la prédation et la répression. Elle rappelle que l'homme qui a été porté à la tête du nouvel État en 1977 a fait en sorte d'imposer, pour lui succéder en 1999, son chef de cabinet et parent Ismail

Omar Guelleh. Elle rappelle que, 45 ans après l'Indépendance, le peuple se débat dans la misère matérielle et morale, réduit à la fois au silence et à des conditions d'existence déplorables.

Parti unique au pouvoir, répression tous azimuts, opulence d'un homme et de son entourage, exils en nombre et pauvreté populaire sont des marqueurs de ce qui a été fait de l'Indépendance nationale. Il est éloquent que le 45ième anniversaire de l'Indépendance nationale ne se déroule pas seulement à l'intérieur des frontières de Djibouti et que des milliers de Djiboutiens le vivent loin de la patrie bien aimée. Belgique, Canada, France, États-Unis d'Amérique, Suède, Suisse, Royaume Uni...la liste est longue des pays où des Djiboutiens vivent en exil.

Nouvelles nationales

Ils se sont souvenus de la date du 27-Juin avec beaucoup d'amertume et de colère. Au point que le régime a dû dépenser sans compter et dépêcher des artistes maison pour des soirées prétendument commémoratives. Des dépenses en contraste flagrant avec la misère populaire à Djibouti.

Ainsi, à Bruxelles où, à l'appel des partis d'opposition MRD et MoDeL, un moment commémoratif s'est tenu dimanche 26 juin 2022, ce sentiment général de trahison et de gâchis s'est exprimé. Il a été assorti d'un appel à la mobilisation nationale. Des militants et personnalités comme le président du MRD, Dr Daher Ahmed Farah, adolescent et animé de mille rêves dans la nuit du 26 au 27 juin 1977, et

Cheik Guireh Meidal Guelleh du parti MoDeL, plus jeune que lui, ont joint leurs voix pour que le peuple djiboutien s'émancipe de la dictature qui a succédé à la colonisation.

Vouloir c'est pouvoir, dit la sagesse universelle.

Saad Idriss Moussa



De nombreuses habitations arbitrairement démantelées à Balbala 10



Mercredi 29 juin 2022, dans la banlieue populaire et peuplée de Balbala, plus de cent habitations ont été démantelées. C'est dans le secteur dit Balbala 10, en face de l'hôpital Al Rahma, tout près de Layabley, que se trouvaient les habitations visées. Policiers et garde-côtes ont bouclé le secteur pour que les engins de démolition entrent en action et détruisent tout.

Ainsi, du jour au lendemain, plus d'une centaine de familles nombreuses, soit près de 1000 personnes, se sont retrouvées sans abris. Les enfants sans école. Les parents incapables d'aller gagner un peu riz. Ils sont devenus ce que les Nations-Unies appellent des déplacés de l'intérieur.

Pourtant, ces gens vivaient là depuis des années, avec l'autorisation de l'administration.

Cette décision d'Ismail Omar Guelleh de raser autant d'habitations pour familles modestes au moment de la commémoration du 45ème anniversaire de l'accession à l'Indépendance nationale en dit long sur ce qu'il pense de cette dernière et de ces concitoyens. A suivre de près.

Mohamed ibrahim Waiss

Scandale autour du pèlerinage à La Mecque et Médine



Selon nos informations, un scandale vient d'éclater autour de la gestion par le pouvoir djiboutien du pèlerinage à La Mecque et à Médine. Le scandale est lié, apprend-on, à la découverte par les autorités saoudiennes de 100 à 150 pèlerins étrangers non-résidents qui ont été, moyennant argent, mis sur la liste des pèlerins de Djibouti au détriment des Djiboutiens. Cette fraude qui rapportait de l'argent aux responsables djiboutiens en charge du pèlerinage fonctionnaient depuis des années. Mais cette année, les Saoudiens ont mis en place un dispositif informatique anti-fraude qui leur a permis de détecter les pèlerins non-résidents admis au bénéfice du quota djiboutien de places de pèlerinage. Le dispositif anti-fraude vérifie que les pèlerins dont la liste est envoyée par tel ou tel pays aux autorités saoudiennes correspondent

bien à des nationaux ou à des étrangers résidant régulièrement dans ledit pays. Or, cela n'est pas le cas des personnes étrangères qui vivent ailleurs qu'à Djibouti mais qui se retrouvent au quota des pèlerins du pays par la magie de la corruption.

Pris la main dans le sac, les responsables impliqués du ministère des affaires musulmanes ont dû retirer de la liste des pèlerins les personnes concernées pour les remplacer par des pèlerins en règle. Leur ont-ils remboursé l'argent qu'ils leur avaient payé ?

On le voit, au pays de la corruption, rien n'échappe à l'appétit insatiable des corrompus du système Guelleh. Même pas la visite aux Lieux Saints ! A suivre.

Liban ibrahim

Questionner notre système éducatif



Dans notre édition du 27 mai 2022, nous avons lancé un débat sur le système éducatif djiboutien sous le titre “Du système éducatif djiboutien”. Dr Daher Ahmed Farah a répondu à ce débat et a fait du sujet évoqué l’objet d’un échange avec d’autres Djiboutiens sur sa page Facebook. Sous le titre “Questionner notre système éducatif”. Cela a donné lieu à des développements intéressants que nous publions dans ces colonnes. En voici la première livraison.

“Comme nous le propose un article qu’a publié La Voix de Djibouti (LVD) vendredi 27 mai 2022, il est pertinent de questionner le système éducatif en place dans notre pays pour le repenser dans une optique de djiboutienisation. Questionner

le système éducatif ? C’est aller, par la réflexion, au-delà de sa gestion et des problèmes/solutions de fonctionnement que l’analyse de cette même gestion donne à repérer. C’est s’intéresser à ce qu’il y a derrière les questions d’enseignements/apprentissages, d’effectifs de classes, de formation des enseignants, de leurs salaires et autres conditions de travail, d’échec scolaire, etc. C’est s’intéresser à la “finalité” du système éducatif, “c’est-à-dire la fin qu’il poursuit, son but final” qui est “la raison d’être du système éducatif, ce pour quoi il existe et qui le légitime”. En clair, c’est poser cette question centrale : La finalité de ce système éducatif est-elle ancrée dans la manière qu’a notre société de voir le monde, dans notre rapport au monde, dans notre culture plurielle et nos valeurs ? Cette finalité à questionner nous est donnée à lire dans l’article 7 de la loi du 10 juillet 2000 portant orientation du système éducatif djiboutien : “La finalité du système éducatif est de rendre les Djiboutiens capables de contribuer au développement économique, social et culturel de leur pays. Le système éducatif prépare l’enfant à être utile à la Nation

en lui procurant des connaissances le rendant capable à la fin d'un cycle d'études de comprendre les réalités propres à son environnement social. L'Éducation doit être complète. Elle vise le développement des capacités intellectuelles, physiques et morales, l'amélioration de la formation en vue d'une insertion sociale et professionnelle et le plein exercice de la citoyenneté". Cette loi est censée résulter de ce qu'Ismail Omar Guelleh et son gouvernement ont appelé "états généraux de l'éducation", tenus du 2 au 7 décembre 1999, dans la capitale djiboutienne.

Que pensons-nous alors, nous autres Djiboutiens, de cette finalité ? Penser non pas avec un regard et des mots empruntés à autrui mais avec notre regard et nos mots à nous ? "En bonne logique, nous rappelle l'article de LVD, puisque c'est la société qui fixe la finalité à son système éducatif, il nous faut, à nous autres membres de cette société djiboutienne, examiner cette

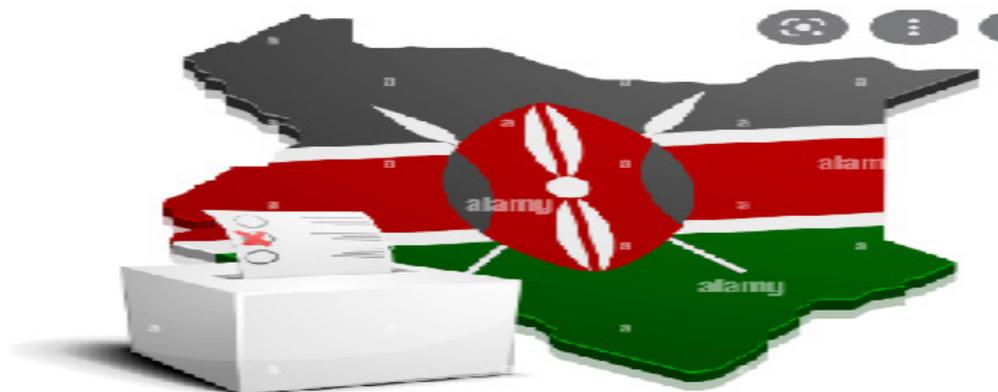
finalité par un regard endogène, c'est-à-dire en convoquant nos langues nationales et nos savoirs".

Pour ce faire, interrogeons le mot éducation lui-même, faisons-le parler, "avec nos propres mots et nos propres lunettes". En effet, nous considérons que nous pouvons accéder, à travers la définition djiboutienne du terme éducation, à la finalité même que notre société fixe à son éducation. Une fois cette finalité repérée, nous pouvons questionner, "à sa lumière", la finalité actuelle formulée dans l'article 7 de la loi portant orientation du système éducatif djiboutien.

Alors, quelle est, si vous êtes d'accord avec cette démarche réflexive, la définition djiboutienne du terme éducation ? "Qu'en dit la langue afare ? Qu'en dit la langue somalienne ? Qu'en dit la langue arabe ? " A suivre."

M.D

Kenya : Élections générales dans quelques semaines



Au Kenya, pays de la Corne de l'Afrique, limitrophe de la Somalie et de l'Éthiopie, les élections générales approchent. Elles sont prévues pour le 9 août 2022 prochain. Deux principales coalitions sont en compétition pour conquérir les suffrages des électeurs et gouverner le pays.

L'une d'elle est dirigée par Raila Odinga, l'ancien premier ministre du pays et principal opposant au pouvoir du président sortant Uhuru Kenyatta. Aussi curieux que cela puisse paraître aux observateurs non habitués à la politique kenyane, Odinga est soutenu par le président sortant et son parti.

L'autre coalition est dirigée par le vice-président sortant, William Ruto. Lequel est tombé en froid avec le président Kenyatta il y a quelques années. Bien que resté en fonction car il avait fait ticket avec ce dernier, il faisait ouvertement cavalier seul et ne cachait pas son ambition

présidentielle.

Les poids politiques respectifs de ces deux coalitions aux élections générales créent un réel degré de suspense. Même si le camp du président Uhuru Kenyatta bénéficie de la prime au président sortant qui n'est pas mince dans le contexte kenyan.

Rappelons que, malgré les violences sanglantes qui ont marqué les élections générales dans le passé, la démocratie fonctionne assez au Kenya pour permettre une alternance au pouvoir. A cet égard, la justice kenyane a montré, lors des dernières élections générales, qu'elle sait être indépendante.

Alors, les chances que des urnes sortent des résultats reflétant la volonté générale, existent bel et bien.

O.M.R

Guerre en Ukraine : Le G7 renouvelle son soutien à Kiev et promet de nouvelles sanctions contre la Russie



Le Groupe des sept pays démocratiques les plus industrialisés, connu sous l'abréviation G7 et qui compte les États-Unis d'Amérique, la France, l'Allemagne, le Royaume Uni, le Canada, l'Italie et le Japon, s'est réuni du 26 au 28 juin 2022 en Allemagne. Il a condamné "les attaques aveugles contre des civils innocents (qui) constituent un crime de guerre". Il a également promis de maintenir son soutien militaire, financier et humanitaire à l'Ukraine "tant qu'il le faudra". Non sans rappeler qu'il "appartient à l'Ukraine de se déterminer sur un futur accord de paix sans pression extérieure, ni influence".

Le G7 s'est aussi engagé à durcir les sanctions contre la Russie. Les recettes d'importations sont notamment visées, en haussant par exemple les taxes douanières sur les produits russes importés et en limitant les prix du pétrole russe. De même, le blocage de l'accès des Russes aux technologies occidentales est envisagé.

Le G7 est apparu conforté dans sa croyance de l'efficacité des sanctions économiques contre la Russie par les difficultés financières que cette dernière donne à voir.

Nouvelles internationales

Rappelons que, le 24 février 2022, le président russe a lancé ses troupes contre l'Ukraine au nom de la sécurité de la Russie face à l'Occident. Il a usé de l'expression "opération spéciale" pour baptiser cette guerre contre son voisin. Mais s'il a réussi à conquérir une partie du territoire ukrainien, il n'a pas atteint son objectif d'une guerre éclair le rendant maître de toute l'Ukraine en quelques semaines. Il a certainement sous-estimé la capacité de résistance des Ukrainiens activement soutenus par les Occidentaux.

Sur la scène mondiale, cette guerre a entraîné des effets négatifs notables, notamment sur la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en pétrole. Le continent africain est l'une des régions du monde qui souffrent du blocage des exportations ukrainiennes de blé, tandis que l'Europe subit, entre autres choses, et à des degrés divers, sa dépendance au gaz russe.

Il est difficile, à l'heure actuelle, de prévoir la durée et l'issue de cette guerre dont les enjeux dépassent largement la Russie et l'Ukraine.

La Boétie et la servitude volontaire

Pourquoi accepte-t-on de se soumettre ? Près de cinq siècles après La Boétie, l'énigme de la servitude volontaire n'a pas fini de hanter nos vies. Inutile de rejeter la faute sur les oppresseurs de tout poil qui nous écraseraient à notre corps défendant : c'est aux asservis que s'adresse le penseur humaniste pour interroger cet étrange plaisir de la soumission que nous achetons au prix de notre liberté. En effet, cet asservissement n'est pas une fatalité : si c'est en nous que s'enracine la tyrannie, c'est en scrutant nos désirs les plus obscurs que nous pourrons la déloger. La portée révolutionnaire du Discours de la servitude volontaire nous est expliquée par Frédéric Gros : en montrant que ce n'est pas le pouvoir qui crée l'obéissance, mais l'obéissance qui crée le pouvoir, l'ami de Montaigne renverse la perspective traditionnellement adoptée en philosophie politique. Dans le cahier central, Miguel Benasayag analyse les nouvelles formes de domination économique et technologique qui se nourrissent de notre servilité et nous propose quelques pistes pour s'en libérer.